

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 21-05 DU 9 FEVRIER 2020

relative aux élections des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu l'article L213-8-1 et l'article R213-33 du code de l'environnement ;

Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 21-01 du 9 février 2021;

Vu le dossier du comité de bassin du 9 février 2021.

DÉLIBÈRE

Article unique :

Sont élus administrateurs ou administratrices de l'agence de l'eau Seine-Normandie :

- pour le collège des parlementaires et des collectivités territoriales :

M. Nicolas JUILLET
Mme Valérie NOUVEL
M. Denis MERVILLE
Mme Martine EAP-DUPIN
M. Dan LERT
Mme Bernadette VANNOBEL
M. François CHOLLEY
Mme Marie-Laure BEAUDOIN
M. Pierre VOGT
Mme Eva ROUSSEL
M. Belaïde BEDREDDINE

- pour le collège des usagers non économiques:

M. Léopold SARTEAU	au poste réservé au représentant des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique
M. Philippe LAGAUTERIE	au poste réservé au représentant d'une association agréées de protection de l'environnement
Mme Isabelle GAILLARD	au poste réservé au représentant d'une association nationale de consommateur
Mme Catherine JOURDAIN	
Mme Sylvie MOREL	

- pour le collège des usagers économiques:

M. Bruno HAAS	au poste réservé au représentant des professions agricoles
Mme Ghislaine LEFEUVRE	au poste réservé au représentant des professionnels de la pêche ou de l'aquaculture
M. Christian LECUSSAN	au poste réservé au représentant des professions industrielles
Mme Cécile LAUGIER	
M. Maurice LOMBARD	

- pour les personnes qualifiées

M. Daniel MARCOVITCH

**La Secrétaire
du comité de bassin**

Patricia BLANC

**Le Président
du comité de bassin**

François SAUVADET